



Mascouche, le 9 décembre 2019

**À tout le personnel enseignant**

**Objet : Calendrier scolaire 2021-2022**

---

Bonjour,

Nous avons reçu, pour une consultation, le calendrier scolaire pour l'année 2021-2022. Le SERM doit acheminer son avis pour le 17 janvier 2020. Pour cette raison, nous vous demandons de nous retourner le questionnaire rempli au plus tard le **10 janvier 2020**.

Voici la clause à laquelle nous devons nous référer :

Dans l'entente locale article 8-4.02 :

A) Dans le cadre de l'année de travail prévue à la clause 8-4.01 de l'entente nationale, les parties conviennent de se rencontrer annuellement au comité des relations de travail, avant le 1<sup>er</sup> novembre pour distribuer les deux cents (200) jours de travail en tenant compte des seize (16) congés suivants :

- Fête du travail
- Action de grâces
- Dix (10) jours de congé pour la période des fêtes
- Vendredi saint
- Lundi de Pâques
- Journée nationale des Patriotes
- Fête nationale

Si ces congés ne peuvent être tous respectés, compte tenu des deux cents (200) jours de travail, les parties conviennent de ceux qui sont retirés.

S'il est possible, en respectant les deux cents (200) jours de travail, d'attribuer plus de seize (16) jours de congé, les parties conviennent de ceux qui sont ajoutés.

- B) L'année de travail des enseignantes et enseignants débute au plus tôt sept (7) jours ouvrables avant la fin août et se termine au plus tard le 30 juin à la condition d'y prévoir une semaine de relâche scolaire de cinq (5) jours ouvrables consécutifs.

Ce projet tient compte du principe d'alternance pour la détermination de la semaine de relâche, selon ce principe, lors des années paires la semaine de relâche serait située à la dernière semaine de février ou débuterait en février pour se terminer dans les premiers jours de mars. Tandis que pour les années impaires la semaine de relâche serait située lors de la première semaine complète de mars, à l'exception de l'année correspondante à la tenue des Jeux du Québec d'hiver.

Au verso du calendrier vous pourrez lire d'autres informations pertinentes.

Le questionnaire peut être répondu de façon individuelle ou en équipe.

Je vous remercie de votre collaboration.



Lucie Durocher  
Vice-présidente

p.j. : Sondage et calendrier

LD/ld



Nom : \_\_\_\_\_

École : \_\_\_\_\_

Nombre de personnes consultées : \_\_\_\_\_

## QUESTIONS

### Année 2021-2022

1. Êtes-vous en accord avec la proposition de la Commission scolaires des Affluents en ce qui concerne le début et fin de l'année scolaire?

OUI  NON

Suggestions : \_\_\_\_\_

Commentaires : \_\_\_\_\_

2. Êtes-vous en accord avec les 15 journées pédagogiques fixées ?

OUI  NON

Changements proposés : \_\_\_\_\_

Commentaires : \_\_\_\_\_

3. Êtes-vous toujours en accord avec le choix d'avoir 4 journées pédagogiques en début d'année et 2 journées pédagogiques à la fin de l'année ?

OUI  NON

Autres possibilités : \_\_\_\_\_

Commentaires : \_\_\_\_\_

4. Que pensez-vous du choix des dates pour le congé de Noël ?

Autres suggestions : \_\_\_\_\_

Commentaires : \_\_\_\_\_

5. **Quelle date préférez-vous pour la pédagogie fixe du mois de novembre?**

12 novembre 2021     19 novembre 2021

Commentaires :

---

---

---

**Autres commentaires :**

---

---

---

---

**Prière de retourner au plus tard le  
10 janvier 2020  
par courrier interne ou courriel (remplir, imprimer et numériser pour envoyer à l'adresse  
info@sermoulins.com)**



# CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022

JUILLET							AOUT							SEPTEMBRE						
J.T. 6							J.C. 2							J.T. 21						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
			●1	2	3	4							1			①	2	3	4	5
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	●6	7	8	9	10	11	12
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30				
							▲③①	③①												
OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
J.T. 20							J.T. 22							J.T. 16						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	5
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12
●11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	●23	●24	25	26
25	26	27	28	29	30	31	29	30						●27	●28	●29	●30	●31		
JANVIER							FÉVRIER							MARS						
J.T. 18							J.T. 15							J.T. 23						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2		1	2	3	4	5	6		1	2	3	4	5	6
●3	●4	●5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	12	13
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	14	15	16	17	18	19	20
17	18	19	20	21	22	23	●21	●22	●23	●24	●25	26	27	21	22	23	24	25	26	27
24	25	26	27	28	29	30	28							28	29	30	31			
31																				
AVRIL							MAI							JUIN						
J.T. 19							J.T. 21							J.T. 19						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	3					6	7	8			1	2	3	4	5
4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12
11	12	13	14	●15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
●18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	▲23	●24	25	26
25	26	27	28	29	30	●23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30				
							30	31												

LÉGENDE	J.T.	Jour de travail = 200	J.C.	Jour de classe = 185
	▲	Début et fin de l'année scolaire des élèves	○	Entrée progressive au préscolaire
	■	Journée pédagogique préscolaire, primaire et secondaire	□	Journée pédagogique conditionnelle en cas de fermeture ou de suspension des cours
	●	Congé pour les élèves et le personnel enseignant		

# CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022 – EN CONSULTATION

LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE CE CALENDRIER SONT LES SUIVANTES :

▶ <b>Entrée des enseignants</b>	24 août 2021
▶ <b>Entrée des élèves</b>	30 août 2021
▶ <b>Congé de Noël</b>	23 décembre 2021 au 5 janvier 2022
▶ <b>Semaine de relâche pour les élèves</b>	21 au 25 février 2022
▶ <b>Dernière journée de classe des élèves</b>	23 juin 2022
▶ <b>Dernière journée de travail des enseignants</b>	28 juin 2022

## JOURS FÉRIÉS

<b>Fête du Canada</b>	1 <sup>er</sup> juillet 2021
<b>Fête du Travail</b>	6 septembre 2021
<b>Action de grâce</b>	11 octobre 2021
<b>Vendredi saint</b>	15 avril 2022
<b>Lundi de Pâques</b>	18 avril 2022
<b>Journée nationale des patriotes</b>	23 mai 2022
<b>Fête nationale du Québec</b>	24 juin 2022

## **J.C. - NOMBRE DE JOURNÉES DE CLASSE**

185 jours de classe sont placés et chaque école identifiera parmi ces journées 5 journées pédagogiques-écoles pour un total de 180 jours de classe.

## - JOURNÉES PÉDAGOGIQUES FIXES

12 journées pédagogiques fixes sont prévues pour le primaire et le secondaire dont une le 21 janvier 2022 (mi-année, 89 jours de classe, 97 jours de travail).

## - JOURNÉES PÉDAGOGIQUES CONDITIONNELLES

3 journées pédagogiques conditionnelles pour suspension des cours aux élèves ou pour fermeture sont prévues les 18 mars, 6 mai et 3 juin. Ces journées conditionnelles peuvent être utilisées lorsqu'une ou plusieurs unités d'un secteur ont suspendu les cours avant le début de l'horaire régulier de l'élève. Dans l'éventualité d'une fermeture, la journée du 18 mars sera la première journée identifiée, la 2e journée sera celle du 6 mai et la 3e journée sera celle du 3 juin.

## **JOURNÉES PÉDAGOGIQUES-ÉCOLES**

5 jours

Chacune des écoles disposera de 5 journées pédagogiques qu'elle pourra placer dans le calendrier scolaire en fonction de ses besoins.

## - ENTRÉE PROGRESSIVE AU PRÉSCOLAIRE

Les écoles primaires peuvent se prévaloir du 30 août, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre pour vivre une entrée progressive au préscolaire.

## **FERMETURE ESTIVALE DE LA CSDA**

Semaine du 19 juillet 2021  
Semaine du 26 juillet 2021

## **CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES**

Les journées pédagogiques ainsi que le début et la fin de l'année scolaire peuvent différer.